

# LIGNE NOUVELLE PROVENCE COTE D'AZUR

ETUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE

# REUNION DE CONCERTATION PUBLIQUE LOCALE VALBONNE

SYNTHESE

VERSION 1 – 17/10/2016

LES ETUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE SONT FINANCEES PAR :





**DATE ET LIEU**

17/10/2016

18h30

Place Méjane, Garbejaire, Valbonne

**NOMBRE DE PARTICIPANTS : 120****EN TRIBUNE**

Jean-Michel CHERRIER

SNCF Réseau – Directeur de la mission LNPCA

Nicolas GUYOT

SNCF Réseau – Directeur des études

Roland LEGRAND

SNCF Réseau – Directeur des gares nouvelles

Marc DAUNIS

Sénateur-Maire de Valbonne

Christophe ETORE

1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de Valbonne

Martine BONNEAU

Adjointe au Maire de Valbonne

Betty VIGNOLO

Adjointe au Maire de Valbonne

Marie-José LANCHARRO

Adjointe au Maire de Valbonne

**Durée de la présentation SNCF Réseau : 25 minutes****Durée des échanges avec le public : 2h**

Après l'introduction liminaire de Stéphane SAINT-PIERRE, assistant au maître d'ouvrage pour la concertation, sur le cadrage de la réunion publique, celle-ci s'est déroulée en 4 temps :

- Mot d'accueil de Monsieur DAUNIS rappelant la franche opposition de la commune envers le projet en 2011, celui-ci ne proposant pas de desserte TER du territoire et ne traitant pas de la problématique du fret. Il annonce qu'aujourd'hui, de nombreux élus, dont lui-même, saluent l'évolution du projet en faveur d'un concept mixte TER/TGV mais déplore toutefois la méthode de travail « en entonnoir » de SNCF Réseau. Malgré son positionnement très favorable au développement ferroviaire dans le département, il émet des conditions sur le projet LNPCA, à savoir le renforcement du TER, le passage en souterrain de la totalité de la ligne sur la commune de Valbonne et la nécessité d'aménager une gare TER, pour répondre à l'intérêt général. Il précise approuver la demande de la Ville de Cannes d'avoir une gare TGV/TER à La Bocca. Il rappelle l'opposition de la commune vis-à-vis des deux variantes de gare initialement proposées par SNCF Réseau (Fugueiret et Bréguières) en son nom et par solidarité avec les communes de Biot et de Villeneuve-Loubet. Il conclut par son contentement quant à l'organisation de cette concertation locale et demande aux participants que la priorité des échanges soit donnée aux habitants de Valbonne (10 minutes) ;
- Présentation, par SNCF Réseau des variantes de tracés et de positions de gares des aménagements de priorité 1 sur l'ensemble du territoire, entre Marseille et Nice, dans les Alpes-Maritimes et plus spécifiquement à Valbonne Sophia-Antipolis (25 minutes) ;
- Prise de parole de Monsieur le Sénateur Maire DAUNIS pour préciser que les élus de la CASA ont voté à l'unanimité une motion contre une gare TGV à l'Ouest des Alpes-Maritimes, dont la technopole ne ressent pas le besoin. Il précise à nouveau son opposition aux deux variantes de gare Bréguières et Fugueiret mais précise qu'il n'est pas envisageable de se contenter de tout refuser sans trouver de solution alternative, le développement du ferroviaire étant la seule solution permettant de répondre aux besoins de déplacements croissants dans les Alpes-Maritimes. En ce sens, la commune

est prête à étudier une variante de gare TER aux Bouillides, enterrée. Il affirme enfin que, si les études sur ce site ne sont pas satisfaisantes, la commune rejettera le projet (10 minutes).

- Echanges avec le public (2h).

## THEMATIQUES ABORDEES LORS DES ECHANGES

**La thématique des gares** a été largement abordée. La majorité des 23 interventions a porté sur la variante de gare Ouest Alpes-Maritimes aux Bouillides. Les participants qui se sont exprimés en défaveur de cette variante de gare ont principalement évoqué les raisons suivantes :

- L'impact de la variante de gare sur l'environnement et notamment le parc et le stade des Bouillides ;
- La situation de cette variante de gare, non centrale dans la technopole et déconnectée des autres modes de transport existants ou en projet, notamment de la gare routière ;
- Les impacts de la gare sur la qualité des sols et l'hydrogéologie ;
- Les nuisances engendrées par cette variante de gare sur les habitations riveraines ;
- La crainte que la variante de gare des Bouillides ne soit en réalité une gare mixte TGV/TER, compte tenu des emprises projetées (400 mètres).

La majorité des participants qui se sont exprimés dans ce sens se positionnent plutôt en faveur des variantes de gare au Fugueiret, voire aux Bréguières. Les élus de la commune de Valbonne ont rappelé leur ferme opposition vis-à-vis de ces deux variantes de gare, compte-tenu de leur impact sur le territoire de la CASA et du fait qu'elles proposent une desserte en TGV. Ils ont cependant rappelé la nécessité de trouver des solutions alternatives afin de répondre aux besoins des habitants de se déplacer sur le territoire des Alpes-Maritimes.

Une interrogation concernant la variante de gare du Fugueiret a été formulée afin de comprendre pourquoi la gare ne pouvait pas être enterrée. SNCF Réseau a répondu en expliquant les conditions de réalisation en souterrain en lien avec les contraintes topographiques.

La variante de gare à Cannes La Bocca a été évoquée, notamment concernant les impacts qu'elle est susceptible d'engendrer et les limites de cette variante pour desservir la technopole. SNCF Réseau rappelle que les études de tracés de ligne nouvelle en lien avec cette implantation de gare, issue de la concertation avec les élus, n'ont pas encore été approfondies au même niveau que pour les autres variantes et que cette variante n'est pas incompatible avec l'aménagement d'une gare TER Ouest Alpes-Maritimes (variantes Bréguières, Fugueiret ou Bouillides).

La proposition d'une gare nouvelle aux Clausonnes, en lieu et place de la ZAC, a été formulée.

**Le thème de la concertation** a été abordé à différentes reprises pour évoquer notamment l'incompréhension de la proposition de variante aux Bouillides issue de la concertation de SNCF Réseau avec les élus.

Certaines interventions ont porté sur l'expression du soutien ou de l'opposition au projet :

Les principales raisons évoquées pour soutenir le projet sont :

- Le développement d'une solution de transports en commun alternative à la voiture individuelle, permettant un report modal sur les trajets « locaux » mais également régionaux (Nice – Marseille) ;
- L'impact positif du projet sur l'environnement, la qualité de vie et la santé des habitants ;
- L'intérêt du projet pour l'attractivité et le développement économique du département ;
- La nécessité de relier deux pôles économiques majeurs, Sophia Antipolis et l'OIN Plaine du Var, par une infrastructure alternative à l'autoroute A8.

Les principales raisons évoquées d'opposition au projet sont :

- L'impact du projet en matière d'aggravation du risque inondation ;
- La crainte que le projet ne soit in fine pas enterré compte-tenu de son coût et des difficultés qu'il y aurait à le financer ;
- La difficulté pour les habitants de la CASA d'entrevoir les réels bénéfices que leur apportera le projet ;
- La conviction que le projet ne sera pas rentable, notamment compte tenu de la faible fréquentation liée à la desserte de Sophia-Antipolis les week-end et jours fériés ;
- La non pertinence de développer un projet mixte TGV/TER vis-à-vis des besoins locaux qui s'expriment principalement en déplacements du quotidien et non pas en déplacements rapides de longue distance.

La question de l'existence **d'études relatives aux besoins de déplacements** a été posée. SNCF Réseau a répondu positivement et indiqué que la réalisation de ces études sur l'ensemble du territoire régional.

La question de l'impact d'un tracé en souterrain, notamment sur les **vibrations** engendrées, a été soulevée. SNCF Réseau a indiqué que les procédés techniques actuels permettaient d'absorber les vibrations.

La question de la **précision des variantes de tracés** a été évoquée. SNCF Réseau a précisé que les tracés pouvaient sensiblement évoluer tout au long des études.

Stéphane Saint-Pierre a clôt la réunion publique, remerciant la SNCF Réseau et le public pour ces échanges.

**SNCF Réseau**  
Direction territoriale Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Mission LNPCA  
Les Docks – Atrium 10.5  
10 Place de la Joliette - BP 85404  
13567 MARSEILLE CEDEX 02

